

SOMMIERES il y a cent ans

L. et G. SALOM

France Politique.

14 janvier : au lendemain de la démission de Joseph Caillaux, Poincaré forme un cabinet d'union nationale de dix ministres dans lequel il se réserve les Affaires étrangères et accentue la pression sociale.

La présence d'un Lorrain à la tête du gouvernement ne manque pas de susciter l'enthousiasme des « *revanchards* ». Cet avocat brillant, très lié aux milieux d'affaires, a été ministre pour la première fois en 1893. Républicain de gauche, si l'on en croit l'étiquette qu'il s'accorde lui-même, il est en fait le représentant de la majorité conservatrice.

30 mars : un protectorat est établi au Maroc.

Mai : nombreux troubles au Maroc : massacre de Fès, rébellion dans le Sud.

13 juillet : les chefs d'états-majors des armées française et

russe, le général Joffre et le général Jilinski signent à Paris un protocole par lequel la Russie s'engage à porter assistance immédiate à la France en cas d'agression allemande.

Société.

3 janvier : les « *Bandits Tragiques* » de la bande à Jules Bonnot assassinent deux vieillards. Vols braquages, cambriolages se succèdent. Après avoir menacé les personnes, la bande d'une vingtaine d'individus, s'enfuit à bord de voitures volées qui découragent la police incapable de les poursuivre.

18 avril : les taxis parisiens reprennent le travail après cent quarante-quatre jours de grève. Les conducteurs de taxi exigent la reconnaissance du statut de salarié que leur refusent les compagnies. De nombreux incidents ont lieu avec des conducteurs « *jaunes* » embauchés pour tenter de briser la grève. Les taxis n'obtiennent rien.

28 avril : la police prend d'assaut le dernier refuge de Bonnot à Choisy le Roy. Afin de protéger ses hommes, le préfet Lépine décide de faire sauter la maison. On retrouve Bonnot mourant enroulé dans un vieux matelas lui servant de protection. Plusieurs de ses hommes sont guillotines le 21 avril 1913.

16 décembre : La CGT déclenche une grève de protestation contre la guerre. La condamnation du militarisme s'explique dans la classe ouvrière par le rôle de la troupe dans la répression des mouvements de revendication, et, reprenant le mot d'ordre des anarchistes, beaucoup de militants affirment être prêts à faire la « grève de la guerre ». Cette grève est peu suivie.

Transports.

29 mars : une loi est promulguée qui institue l'aéronautique militaire. Cette arme comprend soixante-douze appareils réunis en escadrilles de six et affectés dans trois régions

stratégiques : Versailles, Reims et Lyon.

14/15 avril : le paquebot « *Titanic* » heurte un iceberg. Sur 2 224 personnes à bord, 1 513 périssent.

7 décembre : ouverture à Paris du XIII^{ème} Salon de l'automobile. Pour la première fois l'industrie américaine est représentée par « *Studebaker corporation* ». Renault et Peugeot exposent leurs quatre cylindrées de onze ou douze chevaux.

Sports.

4 février : François Reichel, l'inventeur du parachute se tue en sautant du haut de la Tour Eiffel au cours de l'expérimentation de son « *capuchon parachute* ».

22 juillet : au cours des V^{èmes} Jeux Olympiques à Stockholm les français obtiennent un palmarès modeste avec six médailles d'or, cinq d'argent, trois de bronze. Le baron Pierre de Coubertin reçoit la médaille d'or....en littérature pour ses talents de poète !

Culture.

L'instituteur Louis Pergaud publie « *la Guerre des boutons* ».

Première version filmée des « *Misérables* » : cinq heures de projection.

Feydau fait jouer « *Mais ne te promène donc pas toute nue* ».

Médecine.

10 décembre : le professeur Alexis Carell, physiologiste et chirurgien français, reçoit le prix Nobel de médecine.

SOMMIERES.

Population : 3 825 habitants.

Superficie : 1 039 ha 26 ca.

Canton : 18 communes.

Conseiller général : M. Vermeil, maire de Calvisson.

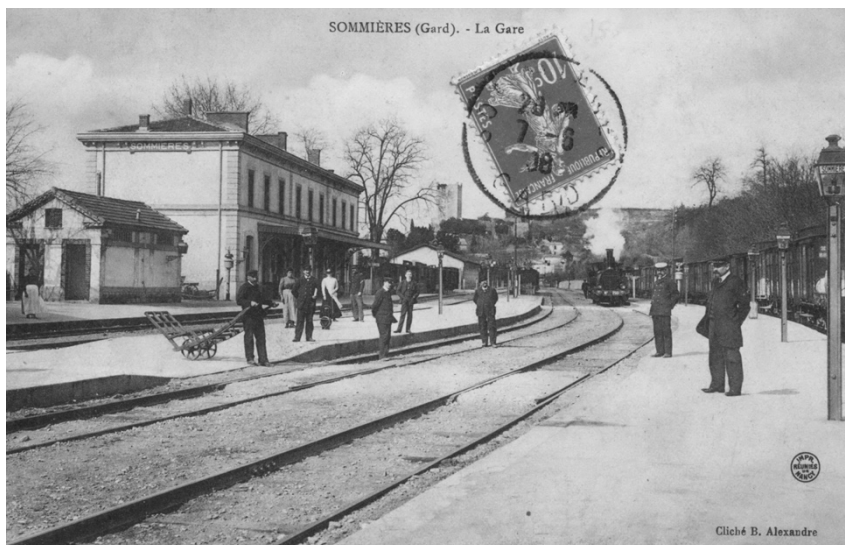
Délibérations du Conseil Municipal (extraits).

Séance du 7 février : demande à la Préfecture d'autorisation pour un emprunt de 25 000F.

Plan en faveur d'une marquise à la gare GV et d'une bascule à wagon à la gare PV.

... à la suite de nombreuses réclamations qui se sont produites cet hiver exceptionnellement pluvieux formulées par les voyageurs qui, pour aller prendre les trains se dirigeant sur diverses directions, sont obligés de stationner sur les trottoirs dépourvus d'abris contre les intempéries des saisons,

Considérant que notre gare est à ce sujet dépourvue de petits abris dont sont pourvues en général les gares de moindre importance, le CM renouvelle les nombreux vœux émis à ce sujet et sollicite l'appui des pouvoirs publics afin qu'ils usent de leur influence sur la compagnie PLM pour que satisfaction soit donnée à la population de notre ville et aux voyageurs qui fréquentent notre gare. Le Conseil émet également le vœu que pour donner satisfaction aux nombreuses réclamations incessamment formulées par les commerçants, industriels et propriétaires de la ville et des communes voisines desservies par notre gare PV la compagnie PLM établisse une bascule à wagons ainsi qu'il en existe dans d'autres gares d'égale ou moindre importance.



La gare de Sommières
(Collection A. Jeanjean)

Le maire propose au CM de voter la somme de 48F à prendre sur les fonds actuellement disponibles pour être répartis entre les employés municipaux pour les indemniser des retenues opérées sur leur traitement en application de la loi du 5 juin 1910 sur les retraites ouvrières.

Séance du 15 février : le CM renonce à un legs fait par Mme Vve Boisset née Bernard qui, par un testament reçu par Me Fermaud notaire à Sommières le 19 mars 1909, a institué la ville de Sommières sa légataire universelle².

² L'acceptation de la succession de la dame Bernier Vve Boisset entraînerait la ville de Sommières à déboursier immédiatement, pour parer à l'insuffisance d'actif réalisable, une somme que l'on peut provisoirement évaluer à 31 000F environ se décomposant comme suit :

Droits de succession : 27 312F

Séance du 27 mars : Expropriation des terrains dont la cession est nécessaire pour les transformer en place publique (terrains compris entre le quai Cléon Griolet et la rue Léon Penchinat). Le maire donne lecture du procès-verbal d'enquête qui constate qu'aucune déclaration ou réclamation n'a été effectuée.

Vu l'urgence, tant au point de vue esthétique de la ville, que dans un but de sécurité publique, le tournant du quai Griolet formé par l'angle de ce jardin présentant un danger constant pour les nombreux piétons et véhicules de toutes natures qui circulent sur cette artère la plus fréquentée de la ville, le CM émet le vœu que la commune puisse prendre possession de cet immeuble le 1 juillet prochain au plus tard, après toutefois qu'elle en aura payé ou consigné le prix tel qu'il sera déterminé à l'amiable ou par le jury d'expropriation³.

Séance du 24 avril : considérant que Mme Pelletier de Chambure née Amélie Félicité Saussine, née à Paris le 8 octobre 1840, y décédée le 9 mai 1884, dont la famille était originaire de Sommières, doit être classée parmi les principaux bienfaiteurs de nos établissements de bienfaisance, que de plus la ville de Sommières a recueilli de la succession de cette dame :

- 1- Tous les immeubles situés dans le territoire de la commune
- 2- 1 415F de rente à 3%

Autres formalités : 2 500F
Honoraires du notaire : 1 680F
Total : 31 492F plus 68 000F de legs particuliers.

³ L'enquête a été faite en conformité de l'article 6 de la loi du 3 mai 1841. L'emprunt de 25 000F est destiné à payer l'acquisition des terrains compris entre le quai Griolet et la rue Penchinat.

- 3- 6 994,60F en espèces
 - 4- 2 580F en rente 3% pour les besoins de l'Hospice au décès de Mme de Montant usufruitière
- Que le bureau de bienfaisance a recueilli
- 1- 500F en rente de 3%
 - 2- 2 178,88F en espèces
 - 3- 1 000F de rente 3% précédemment attribuée à la Fabrique de l'église de Sommières.

Pour réparer l'oubli des CM qui se sont succédés depuis 1891, afin que le nom de Saussine soit conservé et honoré parmi notre population, le CM décide à l'unanimité de donner ce nom à la place actuellement connue sous le nom de « *Place du temple* » sur laquelle se trouve une maison appartenant à la commune, provenant de la succession de Mme de Chambure et qui s'appelle désormais « *Place Saussines* » (*sic*)⁴.

Séance du 19 mai : installation du CM (suite aux élections municipales du 5 mai 1912).

Liste des conseillers présents : Paul Marius, Laget Louis, Laget Henri, Liger Ernest, Barbut Ruas, Bancel Gaston, Bourgade Théophile, Compan Léon, Olivier Auguste, Castan Fernand, Favas Auguste, Bédrine Alfred, Sipeyre Léon, Gascuel Léonce, Paul Fernand, Perris Lucien, Barbut Gustave, Rousset Auguste, Thomas Edmond, Atcher Jules. Absent Théron Louis, malade excusé.

Election du maire : Barbut Gustave. 19 voix / 20

Election du 1^{er} adjoint : Paul Fernand. 19 voix/20

⁴ Le secrétaire a orthographié comme le nom du village voisin dans l'Hérault.

Election du 2^{ème} adjoint : Théron Louis. 20 voix / 20.

Séance du 12 juin : le CM donne un avis favorable au classement du beffroi et de la tour du château parmi les monuments historiques.

Séance du 13 juin : traitement du maire. Vote d'une allocation annuelle de 2 000F.

Séance du 26 juillet : les travaux de construction d'un aqueduc en ciment pour l'épuration des eaux de l'abattoir sont entièrement terminés.

Un crédit de 6 071,19F avait été ouvert. Il a été dépensé 4 573,88F payés à l'entrepreneur à l'exception du 10^{ème} de garantie. Reste disponible ; 1 497,31F.

Pour assurer la bonne exécution des travaux, afin que les dosages prévus par le cahier des charges soient rigoureusement observés, la municipalité a jugé utile d'y mettre un surveillant. Frais : 34 journées à 4F soit 136F.

Pour se conformer aux clauses de l'acte translatif de propriété intervenu le 14 février 1912 entre M. Boniface et la commune de Sommières, dans lequel il est stipulé que la commune établira à ses frais un mur de clôture séparant les terrains de M. Boniface et de la commune, mur qui formera le prolongement de celui clôturant au couchant la cour de l'abattoir, il y a lieu de construire le dit mur dont la dépense est évaluée à 271F.

Le maire soumet à approbation un acte sous signatures privées en date du 22 juillet 1912, aux termes duquel MM Lacan Louis et Ducros Charles, propriétaires à Sommières cèdent chacun en ce qui le concerne, à titre gracieux à la commune de Sommières, une bande de terrain à prendre au couchant de leur

propriété A n° 91 nécessaire à l'élargissement de la rue des Ecoles, à charge pour la ville de construire à ses frais le mur de clôture et de soutènement de la rue. MM. Lacan et Ducros se réservant seulement le droit d'établir une clôture sur le dit mur.

Le conseil approuve.

Séance du 28 août : Budget primitif 1913.

Traitement du secrétaire de mairie

2 818,00F

Bureau	600,00F
Receveur municipal	1 207,00F
Préposé à l'abattoir	969,00F
Gardes champêtres	1 938,00F
Brigadier de police	1 009,00F
Fossoyeurs	759,00F
Tambour afficheur	1 009,00F
Téléphone	100,00F
Entretien bâtiments communaux	3 300,00F
Remontage de l'horloge	180,00F
Pompe à incendie	1 510,00F
Propriété Saussine	2 136,00F
Assistance médicale gratuite	2 209,00F
Assistance vieillards et incurables	2 209,00F
Inspection sanitaire	1 000,00F
Assistance à la maternité	800,00F
Indemnité de résidence des instituteurs	1 300,00F
Chauffage des classes	800,00F
Concierge des écoles	709,00F
Fournitures scolaires gratuites	1 800,00F
Etudes du soir	1 000,00F
Prix Emilien Dumas	60,00F
Balayage public	5 172,00F

Salaire du cantonnier	609,00F
Chemins de grande communication	3 347,00F
Fête nationale et autres	800,00F
Dépenses imprévues	414,29F
.....	
Total	49 966,79F

Séance du 20 novembre : Chantiers de charité communaux.

La création ne se justifie que dans des circonstances exceptionnelles, à titre temporaire et pendant les mois d'hiver et de chômage.

Le Conseil pourrait voter une mise de fonds de 300F et voter le virement de celle de 1 200F, restant disponible sur l'article 38 du budget, pour faire œuvre de bienfaisance ; prie le Préfet d'approuver d'urgence la présente délibération.

Jardin Bessière-Roux. Le Tribunal Civil de Nîmes, le 8 juin 1912, a prononcé l'expropriation pour cause d'utilité publique de l'immeuble ci-après désigné pour l'ouverture d'une place publique ; « *Jardin Bessière-Roux situé dans l'enceinte de la ville au point de jonction du quai Cléon Griolet (chemin de GC n°12) et la rue Léon Penchinat, de la contenance de 2a, 30ca, section A n° 822 du plan cadastral, lieu-dit rue des Barries* ».

La mairie offre aux époux Bessière-Roux la somme de 3 000F.

Immeuble Causse Jean, quai Griolet. Il est important pour la commune d'acquérir l'immeuble consistant en une grande maison d'habitation, composée de trois étages sur rez-de-chaussée d'un ancien moulin à farine également de trois étages sur rez-de-chaussée, y compris le barrage du Vidourle et le canal d'écoulement dit « *fuyant* », avec ses dépendances et servitudes actives et passives, le tout situé dans l'enceinte de la ville entre le

quai Cléon Griolet et rue Grave et Mazère, section A n° 746, 747 du plan cadastral et ne formant qu'un seul et même corps isolé de tout autre immeuble, d'une contenance totale de 2a 79ca, dont le propriétaire est disposé à consentir la vente au prix de 30 000F.

Cet immeuble pourra ... servir à l'établissement d'un bureau de poste si l'administration des PTT veut bien l'accepter, ou d'une caserne de gendarmerie.

S'inspirant surtout des principes d'hygiène et de salubrité publique, la Municipalité, envisageant que durant ces dernières années le CM n'a pu assurer la salubrité du Vidourle pendant les basses eaux qu'en s'imposant de lourds sacrifices, en raison des brèches qui existent au barrage du moulin de la Grave, ce qui abaisse le plan d'eau du bassin dans lequel se déversent les égouts de la ville, il y a lieu surtout pour la ville de devenir propriétaire du barrage, pour conserver le niveau d'eau de ce bassin au-dessous du plan des bouches d'égout, et empêcher qu'un industriel, acquéreur du moulin pour les besoins de son industrie et en vertu des droits acquis, n'utilise toute l'eau de la rivière qui, se desséchant pendant les chaleurs torrides de l'été, pourraient dégager et dégageraient certainement des miasmes pestilentiels susceptibles d'engendrer des maladies épidémiques.

Sommières étant une ville essentiellement commerçante, son commerce local a été trop souvent et trop cruellement éprouvé jadis, pour qu'il entre dans la pensée de ses administrateurs de ne pas vouloir éviter dans l'avenir, des calamités de cette nature.

Si, en rendant la ville propriétaire et maîtresse du plan d'eau de la rivière dans la traversée de la ville, elle ne remédie pas à l'ensemble des dangers permanents qui peuvent nuire à la santé publique et au commerce local, portant aux finances municipales et à la prospérité de la cité, du moins une amélioration indéniable sera apportée.

De plus cette acquisition permettra de poursuivre, dans un laps de temps plus ou moins court, l'assainissement complet de la ville par la réfection complète des égouts, et la construction d'un collecteur. Le moulin de la Grave, devenant propriété municipale, le canal d'écoulement ou fuyant pourra très bien servir de collecteur dans toute sa longueur....

Le Conseil vote l'acquisition de l'immeuble désigné.

Journal « La Bataille »

Quelques extraits pris au hasard des numéros parus en 1912.

Samedi 6 janvier, n° 81 : A l'Esplanade. Deux bons bourgeois promenaient à l'Esplanade, ces jours derniers, quand leur attention fut attirée par une équipe de chevaliers du balai, en train de nettoyer et approprier notre jardin public.

« Tiens, dit l'un ironiquement, est-ce que notre municipalité socialiste se prépare à fêter l'élection de ses candidats au Sénat ? »

« Non, répliqua l'interpellé, il vaudrait mieux que ce soit ainsi, car les candidats de la sociale n'ont aucune chance, ils n'auront pas 20 voix. »

« Alors... ? »

« Alors c'est simplement pour occuper les ouvriers sans travail, ceux que nous congédions, qu'il nous faudra payer quand même.... puisque c'est nous qui payons l'impôt. »

Samedi 13 janvier, n° 85 :

Résultat des élections sénatoriales. Sont élus : 1^{er} tour, M. Doumergue, radical sortant (436 voix); 2^{ème} tour, MM. Crémieux, radical sortant (483 voix), Bonnefoy-Sibour, radical. (483 voix). Les candidats du parti socialiste (SFIO) ont obtenu : Delon, 18 voix, Mazoyer 17 voix.

Renversée par un cycliste. Vers 10h ½, dimanche matin,

un jeune homme de 18 à 20 ans, descendant la rampe du faubourg du Pont à une allure immodérée, a heurté Mme Arnassan et l'a renversée. Fort heureusement, la victime en a été quitte avec quelques légères contusions et la peur.

Samedi 20 janvier, n° 86 :

Les nouveaux sénateurs radicaux.

*« Nous voici donc enfin, grâce à notre voiture
Installés pour neuf ans dans notre sinécure.
Puisque notre présence auprès des électeurs
Est mal interprétée et que les sénateurs
Ont tout l'air de venir mendier votre aumône,
Nous resterons chez nous, sans recevoir personne ;
Nous nous contenterons, heureux et confiants,
De palper au budget nos quinze mille francs.
L'asphalte de Paris et l'onde de la Seine,
Flattent mieux nos regards que votre morne plaine.
Et maintenant, Messieurs, que nous sommes élus,
Dans vos chemins bourbeux, nous ne passerons plus.
A partir d'aujourd'hui, quémandeurs faméliques,
Nous sommes vos patrons et non vos domestiques.
Laissez-nous donc en paix remplir notre mandat,
Neuf ans, à votre tour, vous serez candidat. »*

Poème écrit par Alfred Méric, agriculteur à Garrigues par St Chaptès.

Elections municipales. Un placard timidement apposé sur les glaces des cafés, invite les électeurs radicaux et radicaux-socialistes à assister à la réunion qui aura lieu ce soir au café de la Renaissance. Ordre du jour, Elections municipales.

« A Messieurs les blocards nous prédisons une veste semblable à celle qu'ils remportèrent en 1908 et qui fera pendant

aux pardessus que le Prolétariat sommiérois leur tailla, aux élections législatives et cantonales de 1910. »

Nécrologie. Dimanche après-midi vers deux heures, un bien pénible accident survint à la fillette de notre camarade Lambert, cantonnier demeurant à la Saussinette, qui tomba malencontreusement à la renverse, s'asseyant dans un chaudron d'eau bouillante que sa mère venait de retirer du feu. La pauvre enfant âgée de trois ans, ayant presque tout le corps ébouillanté ... ne survécut que dix-huit heures.

Samedi 10 février, n° 89 : D'un samedi à l'autre. Le ciel qui, pendant une semaine avait paru vouloir se mettre au beau avec un accompagnement de froid, gel et soleil, s'est remis à la mouillure, et nous n'avons à enregistrer que de la pluie, du vent du midi et de la boue. Ce qui oblige nos gentilles compatriotes à retrousser leurs jupes et à montrer, avec leurs fines chevilles, un peu de leurs mollets potelés, chose dont la vue fait toujours plaisir à la gent masculine.

Il est vrai aussi qu'il y en a qui, réellement, feraient mieux de cacher leurs quilles dont la vue n'a rien de bien tentant. Et c'est justement celles-là qui en exhibent le plus. A quoi cela tient-il ? Mystère.

Samedi 21 février, n° 91 : Sans autres commentaires. Lettre reçue par le maire.

« Monsieur le Directeur. Il me semble que lorsqu'on a été averti dans des réunions publiques où vous avez brillé par votre mutisme et votre face blême, que si vous faisiez allusion à moi dans votre journal ou n'importe où, je vous casserai la gueule. Je me suis réjoui (sic) de l'occasion de samedi dernier pour vous donner un dernier avertissement à ce sujet ayant fait allusion à moi dans ce numéro.

Quand on a une figure de Satan comme la vôtre on ne

s'occupe pas de celle des autres, car les gens de votre secte ne valent pas le mépris d'un homme qui se respecte.

Vous n'êtes qu'un grand polisson qui a une joue sale que je me charge de laver à la première occasion. »

Samedi 2 mars, n° 92. Silhouette éclair. Raoul Gaussen⁵.

Est assurément le jeune homme le plus favorisé de dame Politique, qui, d'un coup de baguette magique, lui ceignit le front du diadème de grand chef dans la grande tribu des *Radicalo-Bluffards*. Parce que son père fut un grand guerrier, ses compagnons de lutte le désignèrent, l'an dernier, pour les conduire sur le sentier de la guerre contre les Socialistes qui avaient envahi depuis trente-neuf lunes leurs territoires de chasses....

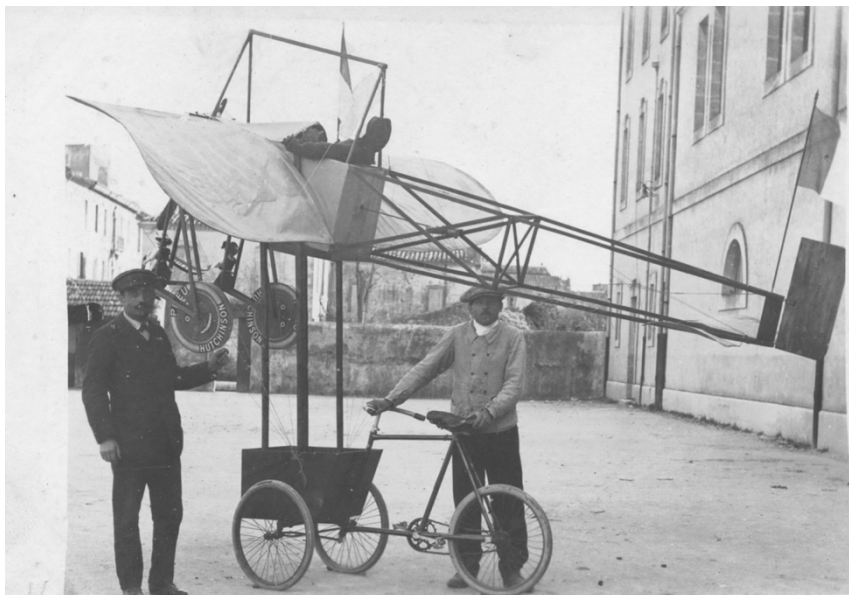
Sa fine moustache blonde, sa figure ronde ensevelie sous une casquette à rabats d'automobiliste, la visière se confondant avec un vaste accent circonflexe formé par ses sourcils noirs, dont le ton jure avec l'ensemble du pelage, ne font pas bien augurer de son généralat....

Il paraît plutôt né pour sillonner les routes, volant d'auto en mains, que pour plastronner dans un comice agricole ou sur une estrade de réunion publique...

N'a rien de l'allure compassée ni de l'envergure d'un politicien dangereux. Il n'est qu'un louveteau. BILLEMBOIS. (Gustave Barbut).

⁵ 1886 – 1953. Le 21 octobre 1930 il est élu maire et assume ses fonctions jusqu'en mai 1944, date où il entre dans la clandestinité. Le 19 mai 1945 ont lieu de nouvelles élections. R Gaussen figure sur une liste « *D'Union Républicaine et Antifasciste* » ; il est élu conseiller municipal. Mais Ernest François devient le nouveau maire, Clément Gausse et Wilfrid Pélissier 1^{er} et 2^{ème} adjoints. Il est mal récompensé pour tout ce qu'il a fait pour ses concitoyens pendant l'occupation.

Lors de cette élection, où pour la première fois les femmes peuvent être candidates, Mme Jeanne Belly épouse Barral est élue conseillère municipale avec 668 voix.



Fête aviation militaire. Cour école de garçons
(Collection A. Jeanjean)

Samedi 16 mars, n° 94 : Programme de la Grande Fête de la Mi-Carême. Au profit de l'aviation militaire.

Retraite aux flambeaux, grand défilé carnavalesque, bataille de fleurs et de confettis, grand bal travesti (concours de valse), tombola....

Samedi 23-30 mars, n° 95, 96. Les rameaux.

C'est aujourd'hui que se tient l'importante foire des rameaux. Un temps splendide en favorise la tenue ; aussi sont nombreux les arrivages de chevaux et mulets, de marchands forains et surtout d'attractions variées.

Depuis plus de vingt ans l'on n'avait constaté pareille affluence de forains. Cela provient des sacrifices consentis sur les tarifs des droits de place, par le Conseil Municipal et l'urbanité avec laquelle sont reçus les forains par la Municipalité qui ne

néglige rien pour conserver à notre vieille cité la renommée de ses foires et la tradition qui se répand depuis des siècles que l'hospitalité n'est pas un vain mot pour nos compatriotes.

Samedi 6 avril, n° 97 : Le ventre de Sommières.

A l'occasion de Pâques, tous nos bouchers ont abattu du bœuf.

Pendant le mois de mars, il a été abattu : 17 bœufs, 17 vaches, 20 veaux, 140 moutons, 381 agneaux, 61 porcs, 13 chevreaux, pesant ensemble 21 397 kg.

Samedi 20 avril, n° 99 : Festival artistique.

Les sociétés « *la Violette artistique* » de Montpellier, « *la Vaillante et le Réveil des Pescalunes* » de Lunel, donneront un concert demain après-midi au théâtre de la Taillade.

Pour les détails, voir l'affiche du jour.

Samedi 27 avril, n° 100 : Premier mai.

Comme les années précédentes, aura lieu la Fête du Travail. Cette fête commencera le mardi soir par un concert suivi de bal sur la place de l'Hôtel de Ville.

Mercredi matin il y aura distribution de secours aux nécessiteux et jeux divers. L'après-midi : COURSE DE VACHETTES.

Samedi 4 mai, n° 101 : Elections municipales. Parti Socialiste (SFIO). PROGRAMME.

-Rétribution des fonctions municipales.

-Répartition équitable de l'impôt mobilier et dégrèvement complet ou partiel des ménages ouvriers.

-Protection et défense des intérêts commerciaux de la ville.

-Création d'un Cours Complémentaire à l'école des filles et d'un Cours d'enseignement professionnel à l'école des garçons. Continuation de la gratuité des fournitures scolaires aux élèves des écoles communales et garderie d'enfants en bas âge

pendant les vendanges.

-Observation sévère des règles d'hygiène et de salubrité publiques.

-Continuation d'exploitation en régie des services municipaux (droits de place et de pesage, du service de voirie).

-Continuation et augmentation, s'il y a lieu, des allocations aux familles des réservistes et de l'assistance à la maternité.

-Mise à l'alignement des rues des Ecoles et Poterie.

Etude des projets :

-Mise à l'alignement des immeubles en bordure de la route nationale n 110 (rue E. Dumas).

-De prolongement et d'établissement de terrasses sur les quais.

-D'établissement d'un marché couvert.

-D'établissement d'une caserne de passagers au Château.

-D'adduction d'eau potable et de construction d'un égout collecteur ; réfection des égouts et pavage, selon les disponibilités budgétaires.

Pas de favoritisme. Pas d'arbitraire.

Samedi 11 mai, n° 102 : Résultats du scrutin.

Inscrits 961 ; Votants : 685 ; Exprimés : 685 ; Majorité absolue : 343 voix.

La liste du Parti Socialiste est élue.

Samedi 18 mai, n° 103 : Remember....

Monsieur Avignon Paul père

Monsieur Lacan Louis

Monsieur Rédarès Alphonse

Monsieur Huguet Gustave et ses sept Camelots du Roy, chevaliers de l'ordre de la Cité Politique, ainsi que tous leurs amis,

Ont le cruel devoir de vous faire part de la perte

ECLATANTE VICTOIRE		PARTI SOCIALISTE (
RÉSULTATS DU SCRUTIN			
INSCRITS, 961. - VOTANTS, 697.			
Suffrages exprimés, 685			
Majorité absolue, 343			
Liste du Parti Socialiste (ÉLUE)		Liste Conservatrice	
Les Citoyens		Messieurs	
ATCHER Jules,	346 voix	AVIGNON Paul père,	282 voix
BANCEL Gaston,	383 »	BÉCHARD Alfred,	293 »
BARBUT Louis RUAS	384 »	BOUCHET Louis père,	294 »
BARBUT Gustave,	365 »	BOISSIER Jules,	286 »
BÉDRINE Alfred,	374 »	DELON Fortuné,	275 »
BOURGADE Théophile,	381 »	FOMBONNE Joseph,	273 »
CASTAN Fernand,	378 »	GALIBERT Ernest,	275 »
COMPAN Léon,	380 »	GERVAIS Clément,	261 »
FAVAS Auguste,	377 »	LEGRY Louis,	238 »
GASCUEL Léonce,	373 »	NICOLET Léon,	278 »
LAGET Henri,	388 »	NOTTE Paul,	282 »
LAGET Louis,	394 »	PLANE Emile,	281 »
LIGER Ernest,	388 »	RÉDARÈS Alphonse,	268 »
OLIVIER Auguste,	379 »	REYNAUD Paul,	277 »
PAUL Fernand,	371 »	ROQUE Albin,	277 »
PAUL Marius,	399 »	ROQUE Paul,	266 »
PERRIS Lucien,	367 »	SALINDRE Denis,	291 »
ROUSSET Auguste,	363 »	SALEM Auguste,	264 »
SIPEYRE Léon,	374 »	TROQUEROT Vèran,	265 »
THERON Louis,	372 »	TROUILHAS Léon,	275 »
THOMAS Edmond,	354 »	VEYRE Camille,	278 »
DIVERS, 45			

REMERCI

Aux Electeurs Répu

Citoyens,

Au nombre de 400
réserve l'administration
dont le mandat vient d'e

Jamais élus n'avaient
injustement calomniés,
compte restera inoubliable

En leur accordant à
vous les avez lavés et v
que de déloyaux adversaires
mystère des conversations

Si vous les avez voulu
coup confondu leurs dé
pilonnés ces faux républicains
de basses rancunes perso
projet de livrer l'Hôtel-d

Socialistes,

Vous avez donné mandat à
ébauchée et, dans la mesure
selon les latitudes accordées
travailler à la réalisation de not
la République du Travail !

Républicains,

Vous n'avez pas voulu que

douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

BLOC DE LA GAUCHE

Lâchement poignardé par une bande d'arrivistes qui, voyant que désormais la République dans Sommières ne peut vivre qu'à la condition d'être honnête et intègre, ont préféré la suicider plutôt que de la voir ne plus être leur chose....

Passage de troupes.

Le mercredi 22 mai sera de passage dans notre ville un détachement du 2^{ème} régiment de génie composé de 3 officiers, 12 sous-officiers et 200 hommes.

Les hommes seront cantonnés dans le quartier Nord ; les officiers et sous-officiers logés chez l'habitant.

Samedi 25 mai, n° 104 : Installation du nouveau conseil.

Samedi 8 juin, n° 106 : Certificat d'Etudes.

Mercredi eut lieu l'examen du Certificat d'Etudes ; 92 candidats y prirent part.

Garçons présentés : 62 ; reçus 38 ; filles présentées 30, reçues 25.

Pour Sommières ville, les résultats sont les suivants :

Ecole publique de garçons : 14 présentés, 12 reçus.

Ecole publique de filles : 5 présentées, 4 reçues.

Ecole privée de garçons : 7 présentés, 2 reçus.

Ecole privée de filles : 1 présentée, 1 reçue.

Collège : 12 présentés, 6 reçus.

Le prix Emilien Dumas fut attribué à Trial René et Boiral Marthe.



Ecole de garçons
(Collection A. Jeanjean)

Samedi 15 juin, n° 107 : Protestation adressée au Préfet.

« Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que le drapeau rouge sert d'ornementation à l'intérieur de la salle des séances du Conseil Municipal de Sommières.

La maison communale étant la propriété de tous et ne sachant pas que cet emblème séditieux soit encore reconnu par la nation française ; voulant faire respecter nos droits, nous venons vous demander s'il est en votre pouvoir de faire cesser ce scandale.

Dans le cas contraire, nous prendrons les mesures que nous jugerons utiles, afin que, seul, le drapeau tricolore préside aux délibérations municipales. »

Signé : G. Huguet, M. Salem, Valentin, Marchat, E.

Garcia, P. Roque, Carrière, A. Roque.⁶

Samedi 29 juin, n° 109 : Poème : « *LE VIDOURLE* »
(extraits).

*« Oh ! Mon Vidourle, tes eaux claires,
Tes vertes berges ombragées,
Tes peupliers, au port sévère,
Se trouvent là pour me charmer.
Quand vient le soir, près d tes rives,
Pendant les chaleurs de l'été ;
Quand dans tes eaux la carpe vive,
Lance des reflets irisés....
Ah ! Quel bonheur, dans le mystère
De se sentir, alors bercé,
Par tes ondes, ô douce rivière,
En longeant tes roseaux dorés.... »*

Georges B. 15 ans.

Samedi 13 juillet, n°111 : Fête du 14 juillet.

Samedi 13. A 6 heures du soir Salves d'artillerie ; à 9 heures, bal à l'esplanade.

Dimanche 14. A 6 heures du matin, Salves d'artillerie ; de 9h à 10h, distribution de secours aux indigents. A 10h ½, barre savonnée sur le Vidourle ; course aux canards. A 3h ½, à l'Esplanade, Jeu des Potiches, course au sac, course à pied, course aux ânes. Le soir, à 9 h, illumination des édifices publics ; grand bal par un orchestre d'élite, à l'Esplanade.⁷

Samedi 20 juillet, n° 112 : Course régionale de Bicyclettes.

Dimanche 21 juillet, à 3h de l'après-midi, aura lieu la course régionale de bicyclettes organisée par la maison Théron.

⁶ Trois des signataires figuraient sur la liste battue aux municipales.

⁷ A noter qu'il n'y a pas de course de vachettes.

DEPART Sommières (café du Commerce), Boisseron, Restinclières, Castries, Vendargues, Baillargues, Lunel-Viel, Lunel, Saint Sériès, Boisseron, Sommières (arrivée café du Commerce). Contrôles à Vendargues et Lunel.

Prix : premier 20F, second 10F, troisième une chambre à air, quatrième 5F, cinquième une sirène. Engagement 0,50F.

Samedi 3 août, n° 114 : Fête du Bourguet. 4^{ème} année (3, 4, 5, 6, 7, 11 juillet).

Salves d'artillerie, retraite aux flambeaux, bals, courses de bicyclettes, de motocyclettes, concours de boules, de quilles, aux anneaux, tir à la carabine, jeux divers (étrangle chat, course pommes de terre), anneaux, quilles, gâteau traditionnel, corso, bataille confettis, roulette, tombolas...

Mercredi 7, à 3h ½, Grande Course de taureaux et de vaches, avec cocardes primées.



Voiture devant le garage Théron
(Collection A. Jeanjean)

Samedi 10 août, n° 115 : Fête du Centre Midi. (14, 15, 16, 17, 18, 19, 20août)

A la fête du Bourguet, il faut ajouter quelques variantes : course à la nage, course de bicyclettes à la chaise, jeu du javelot, course locale d'automobiles, (1er prix : une voiture Peugeot 14-16 HP 4 cylindres, carrosserie Torpédo, modèle 1912).

Lundi 19, à 11h, course d'une vachette ; à 2h ½ Grande Course de Taureaux et de Vaches avec cocardes primées.

Samedi 17 août, n° 116 : Obsèques civiles.

Mercredi à 5 heures, eurent lieu au milieu d'une affluence nombreuse, les obsèques du citoyen Emile Fenouillet⁸, qui succomba subitement des suites d'une crise d'asthme.

Fenouillet fut fervent républicain, penseur libre et socialiste quoi qu'il n'ait jamais milité dans notre parti. Il fut un modeste et désintéressé militant. Ses funérailles furent de même ; selon sa volonté il n'y eut ni fleurs, ni couronnes, ni discours.

Samedi 24 août, n° 117 : Publication du poème « **LOUS VIELS** » de Poussigue Junior⁹.

Samedi 31 août, n° 118 : Les vendanges.

Elles ne paraissent pas être favorisées par un temps splendide. Au contraire : il ne peut y avoir trois belles journées de suite.

Quoi qu'il en soit, les propriétaires se préparent à commencer dans le courant de la semaine prochaine. Dès lundi, il y aura quelques « *colles* » qui égayeront les plaines où mûrissent les grappes vermeilles.

⁸ Voir l'article : Marcel Fenouillet pharmacien à Sommières.

⁹ Fernand Poussigue dit Junior est né à Sommières en février 1872. Il fait des études primaires ; en apprentissage chez un tailleur à Nîmes il s'adonne à la poésie languedocienne et écrit des œuvres d'inspiration locale : *Las Sourelhadas*, *Las Bugadièras*, *Las Vendemias*, *Lous Viels*. Il se fixe à Paris en qualité de comptable aux Galeries Lafayette. Il y décède le 21 avril 1940.

M. Etienne Bouys prévient le public qu'il ne paiera pas les dettes contractées par sa femme qui a quitté le domicile conjugal.

Samedi 7 septembre, n° 119 : Chronique vinicole.

Les vendanges aujourd'hui battent leur plein, la cueillette est générale. Les « *colles* » pour la Motte, Mudaison et ailleurs, sont parties ; les lozériens pour les environs de Sommières sont arrivés.

Quelques vins nouveaux, très verts et titrant de 5 à 7 degrés, ont fait leur apparition. Il s'est fait quelques ventes entre 20 et 21 francs.

Samedi 28 septembre, n° 122 : Acte de favoritisme.

« *Ça y est. C'est fait. Malgré ses grandes affirmations d'impartialité, ON l'a pris enfin sur le fait : à commettre un acte de favoritisme. Il fallait bien qu'il case les siens ; Nous le tenons cette fois, à propos de la nomination du concierge des écoles¹⁰....* ».

Tout ce verbiage pour la raison que le concierge des écoles récemment nommé, a le malheur d'être mon parent. Pour cette raison, il n'avait pas le droit d'être candidat et, en le nommant, j'ai commis un acte arbitraire. Cette nomination, je l'ai faite en conformité de la Loi qui veut que « *le maire nomme et révoque les employés municipaux.* ».....

Samedi 19 octobre, n° 125 : La foire.

Ainsi que nous l'avions prévu, la foire de la Saint Michel fut favorisée par un temps splendide et attira une affluence considérable.

Le marché aux bêtes à laine était littéralement comble ; l'on peut évaluer à 15 000 ou 18 000 moutons ou brebis amenés.

Samedi 26 octobre, n° 126 : Récolte 1912.

Déclarations totales : 236.

¹⁰ Louis Laget Redon.

Hectares plantés : 401,50 ha.

Hectolitres récoltés : 28 335 hl.

Vendange expédiée : 94 055kg.

Samedi 9 novembre, n° 128 : Grande voirie.

Depuis quelques jours l'administration des Ponts et Chaussées fait procéder à la réfection des caniveaux pavés en bordure de la route nationale 110 dans la traversée de Sommières. Ce projet qui sommeillait dans les cartons depuis 1904, sera enfin bientôt une réalité.

Samedi 30 novembre, n° 131 : Légion d'Honneur.

A titre de pure information, faisons savoir à nos lecteurs la nomination de M. Antonin Paris ingénieur directeur des Ateliers du PLM à Arles, au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

Samedi 7 décembre, n° 132 : D'un samedi à l'autre.

Autant l'hiver dernier fut humide et doux, autant celui-ci est sec et froid. Presque tous les jours une forte gelée blanche recouvre la terre d'un fin tissu de mousseline qui s'évapore sous l'action solaire. Il a même gelé et fortement mercredi. Malgré tout nous sommes gratifiés de belles journées.

Aussi les proprios, tout à fait favorisés, en profitent pour faire la cueillette des olives. Il y a une récolte abondante et belle. « *Lous bartas n'en fa* », c'est le cas de le dire ou jamais, et nos ménagères pourront, lors des fêtes de Noël, du Jour de l'An ou du tirage au sort que l'on ne tire plus, se payer le luxe ancestral de faire les traditionnelles « *oreillettes* » ou bien des « *bougnettes* ».

Ce n'est pas mauvais, tout ça, et se mange sans pain et sans faim, surtout quand c'est arrosé de quelques bonnes lampées de « *cartagène* » du lieu.

Depuis quelques jours, la ville est plongée, le soir dans les ténèbres. L'éclairage qui fonctionnait mal la semaine dernière, ne fonctionne plus ou presque ces jours-ci. Le gaz ne part plus et manque totalement... L'administration ferait bien de remédier au

plus tôt à cet état de choses fort désagréable.

Samedi 14 décembre, n° 133 : Une noce qui aurait pu être fatale.

Pour que leurs invités ne soient pas incommodés par le froid, lors du repas qui fut offert par les parents des nouveaux mariés Angèle Grimaud et Marcel Arnaud, des brasières avaient été installées dans la salle, dépourvue de cheminée où avait été dressée la table. Sur la fin du repas, au lieu de voir la gaieté s'épanouir sur les visages, ce fut un malaise général. Même MM. Alexis Dalard et Pierre Darit furent sérieusement indisposés.... L'on enleva les réchauds et la noce se termina dans la joie....

Samedi 18 décembre, n 135 : D'un samedi à l'autre.

Cette semaine a été inaugurée par l'ouverture des « *moulins à huile* ». Ce n'est pas de la fabrication de l'huile d'olive qu'il s'agit, ces derniers ayant ouvert leurs portes à leurs nombreux clients, mais d'une espèce de siccatif spécial pour porte monnaies. C'est du traditionnel jeu de loto qu'il est question.

Dans tous les établissements, dès samedi matin, l'on installa les volailles qui devaient servir d'enjeu. Il y avait de belles dindes et nombreux furent les dindons qui se laissèrent facilement plumer.

Comme toujours, il y eut des « *crébauches* » qui, dans une séance emportèrent jusqu'à cinq lots. Ce sont toujours les mêmes ; leur renommée est faite et surfaite. Il paraît qu'ils sont... Chut, ne médisons pas, en cette période de gaieté, de leurs chastes moitiés.

D'autres, les peu favorisés du sort et de la nature, mangèrent des « *mongettes* » en vinaigrette. En continuant ce régime jusqu'à la fin de leurs jours, ils sont sûrs de ne point contracter cette terrible maladie qu'est la goutte.



Nourrices à l'Esplanade
(Collection A. Jeanjean)



Personnel de la maison Clarmont, rue du Pont
(Collection A. Jeanjean)

Comme à l'habitude l'on réveillonna la veille de Noël. Il y eut des « *becques* » et des « *ganares* » et la jeunesse prouva une fois de plus qu'elle n'était pas morte...

En manière de conclusion, étant donné que ce numéro de la *Bataille* est le dernier de l'année 1912, je me permettrai, au nom de la rédaction, de présenter nos souhaits de bonheur à nos abonnés, lectrices et lecteurs.... Aux demoiselles, je souhaite qu'à brève échéance elles prennent un mari, aux jeunes gens une poupée, aux femmes mariés de nombreux enfants, ou *Amen*, aux époux de leurs femmes, un manche de parapluie en corne blonde, aux proprios de vendre un peu moins leur vin, à tous, ce qu'ils désirent et à ceux qui ne rêvent de rien, la petite vérole.... (sic).

Almanach du Gard 1912.

Maire : G Barbut.

Adjoints : F. Paul, L. Théron.

Conseillers : Monnier, Chaput, Barbut, Bergonnier, Paul M., Compan, Favas, Simandy, Delord, Touzellier, Gascuel, Verrieux, Bancel, Perris, Laget H., Laget L., Liger, Poussigues, Sipeyre, Bédrine.

De nouvelles élections municipales ont lieu le 12 mai.
(Voir plus haut.)

Curé : Bascou.

Pasteur : Sauzède.

Instituteurs : Péliissier, Gayraud, Mouret, Jouanen J.,
Jouanen L.

Institutrices : Mmes Portal, Gascuel, Gayraud, Mlle
Tourtoulon.

Maternelle : Mmes Dupuy, Jouanenc.

Agent voyer : Lauzet.

Bureau de bienfaisance ; Jeanjean Louis (ordonnateur).

Cercles : du Progrès.

Sociétés de secours mutuel : les Prévoyants de l'Avenir, la Loge Maçonnique « *La marche en Avant* », le café de la Renaissance, la Libre Pensée Sommiéroise.

Autres institutions :

Collège.

Secrétaire de Mairie : Lavigne F.

Contributions directes : Lieutard.

Contributions indirectes : Aubesquier.

Percepteur : Agulhon.

Receveur municipal : Agulhon.

Receveur ruraliste : Castanet.

Agents de police : Cabanis, Grais.

Cantonniers : Valette, Gazay.

Juge de paix : Audibert (audience tous les samedis à 2 heures du soir).

Greffier : J. Espanet.

Huissier : F. Rouvière.

Postes et télégraphe : Sautet (receveur).

Cabine téléphonique – Abonnés : Jeanjean Louis, Gausсен père et fils, Mabelly Jules, Méjean Emile, Guérin Charles, Gérin, Café de la Bourse, Mounier, le Café du Commerce, la mairie.

Notaires : Chrestien, Fermaud.

Chef de gare : Beladan.

Sous-chef : Bon.

Chef de bureau petite Vitesse : Espinasse.

Gendarmerie : Firmin (maréchal des logis).

Armurier : A. Barandon, Moutin.

Assurances : La Providence (Baldy), Phoenix (Gausсен Aimé), La Nationale (Lachaud). Assurances Générales (Bezut), L'Union (Touzellier), l'Urbaine (Fermaud), Le Nord (G. Barbut).

Affengages et auberges : Trouillas, Boissier, Fuminier, Gaillard, Causse, Nougier.

Les Bains : Runel.

Banquiers : Société Générale (Favier), Crédit Lyonnais (Reynaud-Aldeboeuf).

Bars, buvettes: Lambert, Dalard.

Bazars: Bogot, Mlle Lauret.

Bois (marchands de): Lantairès, Péliissier, Carrière.

Bouchers : Palhon, André, Teissier, Plane, Rey Louis, André L., Loubier, Rey F., Sautet, Soulas.

Boulangers : Poussigues, Favre, Hérand, Blanc, Privat, Ribot, Carrière, Bancel, Dufay.

Bourelliers : Barbut, Soulier, Liger, Turret, Lacroix.

Cafés : du Commerce (Bastide), Glacier (Boissier), Pascal, Perrier, de la Bourse (Viert), Bar de l'Avenue (Dalard), Lambert Henri.

Camionneurs : Audoyer, Simon, Delon, Nouguier, Boissier, Furestier, Mauras.

Articles de chais : A. Barandon, Rouvière, Nicolas, Moutin.

Chaux et ciments : L. Morache.

Commissionnaires en vins : Rey, Lauret, Descous, Arnaud, Ressouche, Carrière.

Grains, farines, fourrages : Coulet, Perrier, Aldou, Dalard, Ressouche.

Fabrique de couronnes : Mlle Paulet, Carrière, Gaillard.

Cuir factices : Gausson Raymond.

Chapeliers : Milleret, Touzellier, Castan.

Charrons, forgerons : Aumenier, Delon, Pons, Mathieu René, Béchard.

Chaudronniers : Paladan, Paul.

Chaux, ciment, briques, tuiles : A. Carrière, J. Notte, Carrière-Counillière, Carrière-Moutin, Baldy, Morache.

Coiffeurs : Cabanis, Castanier, Gausson, Fage, Robert,

Peyre.

Combustibles (charbon) : Galibert, Reynaud, Liger.

Contentieux : G. Barbut.

Cordiers : A. Barandon, Samalin, Salem.

Cordonniers : Barbut, Font, Gony, Capel, Adoul, Raoux,
Trazic, Diurand, Roure.

Courtiers en marchandises : Rédarès, Mounier, Beauquier,
Ressouche, Chapel, Mauzac.

Cycles : Théron, Sabatier.

Distillateurs : Massebiaux, Paladan, Paul, Gascuel.

Docteurs-médecins : Bourguet, Paulet, Jalaguier, Bonfils.

Droguistes : Rouvière, Salem, Samalin, Boudon.

Engrais : Baccot, Coulet, Perrier, Dalard Isidore,
Trouillas.

Entrepreneurs : Vialla, Carrière, Cornillière, Baldy,
Carrière, Auguste, Bergonnier.

Epiciers : Plane, Blanc, Boissier, Lafont, Ribot, Carrière,
Viala, Rougnon, Bancel, Salindres, Coste, Palhon, Liger, Marchat
Pierre, Aigouin, Aumanet, Brunel, Delon, Guisset, Geoffret,
Laurent, Marchat Charles, Ressencourt et Boniface, Roque,
Cadel.

Escompteur : Aldeboeuf.

Faïences : Gaillard, Carrière, Vve Bédarrides, Brissac.

Ferblantiers, lampistes, plombiers : Camp, Barrandon,
Arnal fils, Roger, Bascou.

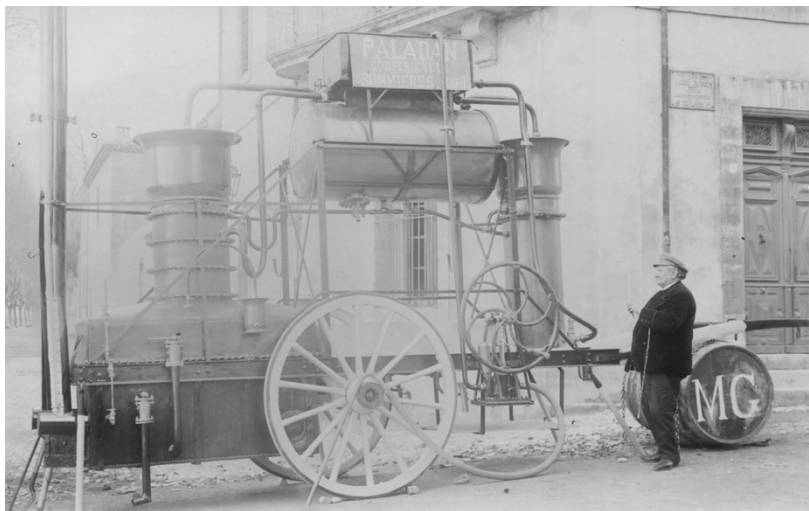
Fourrages, grains, farines : Fuminier, Coulet, Perrier,
Trouillas, Dallard, Ribot.

Fruits : Samalin, Cazal, Bonnet, Salindres, Castan, Clavel.

Futailles : Massé, Delord, Jourdan, Delord A., Marguerit,
Armand, Coste.

Usine à gaz : Gallo.

Horlogers-bijoutiers : Teissier, Rayan, Walch, Bonnal



Alambic Paladan
(Collection A. Jeanjean)



Un coin de la Manufacture de
CUIRS AGGLOMÉRÉS
Raymond GAUSSEN - SOMMIÈRES (Gard)

Ateliers Gausсен (cuirs)
(Collection A. Jeanjean)

Horticulteurs : Barthès.

Hôtels-Restaurants : Meulle, Bourgade, Boissier, Buffet de la gare.

Huiles et Savons ; Méjean de Griolet.

Imprimeurs : Demontoy.

Instruments agricoles : Moutin, Barrandon, Nicolas.

Jardiniers : Nicollet, Bouchet, Dallard, Salindres, Boniface, Vve Grimaud, Théron, Grimaud fils.

Laines : Boissier, Paul P.

Laitiers : Bros, Gaillard, Grimaud, Bonnet, Reynal, Lapierre, Acariès.

Libraires-papetiers : Demontoy.

Lingerie et blanc : Mlle Nicolas.

Maréchaux-ferrants : Roque, Bourguet père, Bourguet fils.

Mécaniciens : Théron, Margarot, Nicol.

Menuisiers : Péliissier, Fontbonne père, Fontbonne J., Fonbonne L., Malafosse A.

Merciars : Soulier, Guillard, François, Sicard, Reynaud, Vianès.

Minotiers : Giraud.

Moulins : Gravevesse, de la Grave.

Moulins à huile : Méjean de Griolet, Vessière, Audoyer, Poussigue, Verrieux, Marquet, Avignon.

Modes et robes : Roque, Mouret, Brissac, Thomas, Castan, Paul, Boudoux, Isserte, Sicard, Jeanjean, Touzellier, Poussigues

Nouveautés-toilerie-bonneterie : Avignon, Gras, Clamont, Lombard, Vert, Samalin, Maurin.

Parapluie-cannes : Vert.

Pâtisseries-confiseurs : Picot, Castanet, Gentil, Rouginat.

Peintres-vitriers : Nicolas, Bayir, Samalin, Bédrine, Gony.

Poissonniers : Mme Marel, Sautet.

ENTREPÔT DE FARINES { 2 SOMMIÈRES (Gard)
2 LUNEL (Hérault)
ENTREPÔT DE GRAINS { 2 MONTPELLIER (Hérault)
2 SOMMIÈRES (Gard)

TELEGRAMME: ALDOU - SOMMIÈRES

GRAINS & FARINES
FOURRAGES
AGENT DE LA MINOTERIE
FÉLIX ROBEIN & C^{ie}
MARSEILLE
E. DE BOUSSAC & C^{ie}
TOULOUSE
PAUL MOËSSARD
PERTUIS

ACHAT & VENTE DE TOILES

F. Aldou
Sommières (Gard)

Le 15/2 1911
Monsieur E. Broussan fil
grain
St. Hippolyte du Fort / Gard

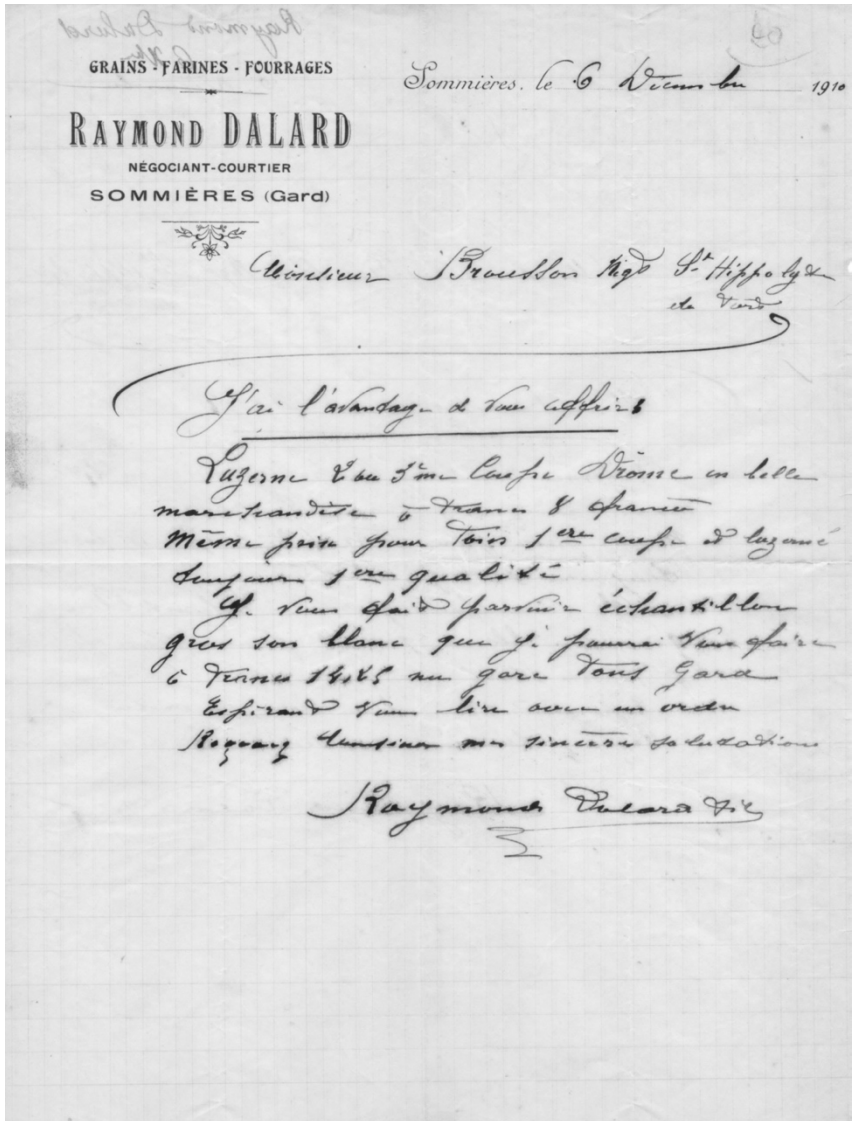
J'ai en votre et puis en faire :
- bon blanc pour froment 14 % k mit et de ca gare
St. Hippolyte au 15.50 % k logis en bonnes toiles Minist de
40k.
Si preneur a ces conditions telegraphique demain
car il ne m'en reste presque plus.

V. Debrui
F. ALDOU
F. Aldou

NOTA : Les prix s'entendent toujours sans engagement.

Etant a Palavas pour raison de
santé voici ma adresse jusqu'au 29/1.
Aldou Villa Des Officiers Palavas Les Pelots.

Facture maison Aldou
(Collection A. Jeanjean)



Facture maison Dalard
(Collection A. Jeanjean)

Professeurs de musique : Flamand, Mouret.

Professeurs de piano : Mlle Jeanne Castan, M. Albin

Flamand.

Pharmaciens : Pascal, Barin, Arbousset.

Poêliers-fumistes : Barrandon, Arnal fils.

Porcelaines, faïences, verreries : Carrière, Gaillard.

Quincailliers : Moutin, Nicolaas, Barrandon.

Sabotiers : Marchat, Dumas, Coste.

Sages-femmes : Mmes Tesse, Dufay.

Serruriers : Nicolas, Nicol, Aumeras, E. Roque, A. Roque,

Chaput, Moutin.

Tailleurs, confection : Avignon, Cassignol, Gras, Gentou, Clamont, Vincent, Turc.

Tapissiers-meubles : Avignon.

Tonneliers-foudriers : Fuminier, Arnaud, Bertrand, Coste, Massé, Roque, Delort, Robert, Gérin, Mabelly, Guérin-Olivier, Descous, Lambon.

Teinturiers-dégraisseurs : Tourreau, Mourrier.

Vétérinaires : Hugon, Nougulier.

Négociants en vins : Jeanjean, Gausсен, Marignan, Gérin, Mabelly, Guérin-Olivier, Descous, Lambon.

Volailles, œufs, gibier : Pansannel, Sabatier.

Principaux propriétaires : Maurin, Vessière, Avignon, Marquet (Bousquéry), Jourdan (Puech Bouquet), Causse (Massereau), Arnaud (mas Rouge), Jaume (Mon Souhait).

Société de voitures publiques : Delord (voiture tous les jours pour Nîmes).

Tramway : Service à tous les trains : Compan.

Louage : Compan.

Etat civil :

	Décès	Naissances	Mariages
1912	58	68	23
2010	54	55	18

Sources

« *Chroniques du XXème siècle* ». Larousse 1985.

« *Journal de la France du 20ème siècle* ». Larousse 1999.

« *Guide du Gard* ». 1912. Docteur Corbière. Collection

« *Les Guides méridionaux* ».

Registres de Délibérations du CM de Sommières. BB 11.

Etat Civil de Sommières.

Journal « *La Bataille* » Année 1912. (Collection privée).